HAFC04 V1.0 23042018

Émetteur de la créance

VIENNE CONDRIEU AGGLOMERATION CA

BAT ANTARES ESPACE ST GERMAIN
30 AVENUE GENERAL LECLERC
BP 263
38217 VIENNE CEDEX
Téléphone :
Horaires d'ouverture :

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AVIS DES SOMMES À PAYER

Ampliation de titre de recette

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
TRESORERIE DE VIENNE AGGLOMERATI
30 AVENUE DU GENERAL LECLERC
ESPACE ST GERMAIN BATIMENT SAXO
38209 VIENNE CEDEX

Destinataire de votre paiement

Centre des Finances Publiques
TRESORERIE DE VIENNE AGGLOMERATI
30 AVENUE DU GENERAL LECLERC
ESPACE ST GERMAIN BATIMENT SAXO

38209 VIENNE CEDEX
Téléphone :
Horaires d'ouverture :

ALLIZEO WEB
ESPACE ST GERMAIN
30 AVENUE DU GENERAL LECLERC
BATIMENT ELLIPSE
38200 VIENNE

Madame, Monsieur,
En application des articles L.252 A du livre des procédures fiscales et L.1617-5 du code général des collectivités territoriales, j'ai émis et rendu exécutoire un titre de recette pour recouvrer la créance dont les caractéristiques sont les suivantes :

Références à rappeler

Budget	Exercice	N° bordereau	N° Titre
08112	2019	45	198

Adresse de paiement par internet : www.tipi.budget.gouv.fr
Identifiant collectivité : 022893
Référence : 2019-198-1

Date d'émission du titre de recette : **11/06/2019**

Objet	Prix unitaire	Qté1	Qté2	Montant total HT	TVA	Montant TTC
CHARGES JUIN 2019-11/06/2019-	88,80			74,00	14,80	88,80
LOYER JUIN 2019-11/06/2019-	198,00			165,00	33,00	198,00
TOTAL GÉNÉRAL						286,80 €

A compter du présent avis, vous disposez d'un délai de :
– trente jours pour payer cette somme au comptable public selon les modalités détaillées au verso ;
– deux mois pour éventuellement contester ce titre de recette, selon les modalités détaillées au verso.
Mes services se tiennent à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire.
Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

chq 266 (573,60€)
le 1/8/19

Kovacs Thierry Monsieur le Président

MODALITES DE PAIEMENT
- Par chèque en Euro à l'ordre du Trésor Public, tiré exclusivement sur une banque française, avec le talon paiement (non signé et non agrafé), envoyés sous pli affranchi, SANS AUCUN COURRIER, à l'adresse ci-contre ;
- Par virement aux références BIC/IBAN figurant au verso, en indiquant les Références à rappeler dans le libellé du virement ;
- En espèces, dans la limite de 300 €, et uniquement au guichet du CFP indiqué ci-dessus, lorsqu'il accepte ce moyen de paiement ;

NE JOINDRE AUCUN COURRIER A VOTRE PAIEMENT